

LE BILLET

ALAIN BAZOT
PRÉSIDENT DE
L'UFC-QUE CHOISIR



A. LECOMTE

VARENNE DE L'EAU

Fuite en avant

Le ministre de l'Agriculture se refuse à opposer agriculture et environnement. Il affirme guider la première sur la voie de la transition agroécologique, et s'affiche « pro-environnement ». Pourtant, ses actes creusent un gouffre entre l'une et l'autre. Après avoir autorisé le retour des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles, arbitré sur la politique agricole commune en pénalisant la filière bio et renvoyé à plus tard la taxation des engrains chimiques, voilà qu'il lance un « Varenne de l'eau » problématique. L'un de ses objectifs est de faciliter la construction de « retenues d'eau d'irrigation », ou « bassines » (lire p. 22), utiles aux cultures gourmandes en eau. Les spécialistes soulignent, comme nous, que ces bassins

Le gaspillage de la ressource va continuer

de rétention sont une vraie gabegie, trop souvent payée par les consommateurs et les contribuables via leurs factures d'eau et leurs impôts. Ces installations représentent aussi un risque pour la santé des « masses d'eau », plusieurs décisions de tribunaux administratifs le confirment. Lors des précédentes Assises de l'eau, il avait été décidé d'encadrer strictement leur construction ; pourquoi le gouvernement fait-il marche arrière ? Au lieu d'abandonner un modèle de développement agricole contestable et de favoriser une transition vers une agriculture durable, économique en eau, le ministère semble opter pour la fuite en avant avec ce Varenne. L'UFC-Que Choisir et ses alliés refuseront d'avaler l'amère potion. ♦



Retrouvez Alain Bazot sur son blog

ALAIN-BAZOT.FR